

DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de Pontarlier
Canton de Frasné
Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 juin 2019

Date de convocation : 06/06/2019

Affiché le 18/06/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 juin à 20 h, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la
Le Maire, Patrick LIEGEON.

Étaient présents : Mmes. FAGIANI, COUTURIER,
MM. PACQUELET, CANNELLE, LIEGEON, REMONNAY

Etaient absents excusés : M. BERGER donnant procuration à M. PACQUELET, M. VUILLARD Maurice
donnant procuration à M. LIEGEON Patrick, M. JOURDIN Dimitri donnant procuration à Mme FAGIANI
Patricia, (Mme VIONNET donnant procuration à M. VUILLARD : procuration non prise en compte :
absence de M. VUILLARD)

Etaient absents: M. ILLICETO

Secrétaire de séance : Mme FAGIANI Patricia

Approbation du compte rendu du 06 mai 2019, à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES :

Eclairage public : la subvention perçue du SYDED se monte à 25 685 €, il reste environ 20 000 € à
percevoir de la part du Pays du Haut Doubs dans le cadre des économies d'énergie (CEE)

DETR : la subvention pour les travaux rue de la Source est arrêtée pour un montant de 4 999 €. Elle
pourra être versée sur « demande faite ».

Location salle du camping : le conseil municipal détermine les modalités et les tarifs de location de la
salle du camping. Une nouvelle délibération sera établie.

ÉCONOMIE – TOURISME :

Le début de saison du camping un peu en retrait, à cause de la météo peu favorable.

PATRIMOINE URBANISME TRAVAUX VOIRIE :

Dossiers urbanisme

Ancien hôtel MONNOT : dépôt du PC modificatif 4 (régularisation) en cours d'instruction.

Maison BERGER : absence de branchement assainissement constaté par la CCLMHD, un courrier du
service assainissement a défini la date limite du 21 juin pour la réalisation des travaux.

Voirie communale

Travaux : rebouchage des nids de poule par l'entreprise SAULNIER courant juin.

Classement voirie : RAS

Patrimoine

Contentieux travaux du cimetière : l'Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nancy

- Confirme le jugement du Tribunal Administratif de Besançon,

- Confirme bien la mise en cause de la Sté De Giorgi au titre de la garantie décennale,
- Confirme les montants de la 1^{ère} provision de 20 000 €, 2^{ème} montant de 19 500 €, auxquels s'ajoutent 2000 € frais de maîtrise d'œuvre,
- la Cour d'Appel ne donne pas suite au préjudice moral,
- La Cour d'Appel indique que les frais de justice incombent à chaque partie,
- La Cour d'Appel rejette le recours de la SAS De Giorgi.

Bornage parcelle Pellegrini : la commune riveraine du terrain de la parcelle Pellegrini (rue du château), est invitée à assister à la réunion de bornage

Plage : projet de statuts par le Syndicat Mixte des 2 Lacs, en cours.

Pour info : devis Boucard relatif à l'aménagement de la baignade, de l'esplanade et du parking, d'un montant de 41 000 € sera transmis au Syndicat. Option de plaques alvéolaires pour le parking, à voir.

Travaux d'aménagement- Routes et sécurité, le projet d'aménagement sera décomposé en deux phases. L'une phase programmée en 2019, l'autre en 2020.

Certaines limites des parcelles riveraines, où seront effectués les travaux, doivent être définies avec les propriétaires.

Le conseil municipal examine les plans et modalités pour les futurs travaux.

Pour la zone sud, en direction de Labergement : il propose au cabinet de modifier certains éléments de sécurité, liés au rétrécissement de la chaussée (demi-écluse, potelets...)

Il propose de supprimer l'îlot prévu au croisement, rue Damvauthier et route de Malpas, entre autres.

Pour la route de Malpas, partie haute, caniveau devant l'entrée de la ferme, complément de trottoirs, partie basse, reprofilage du fossé, caniveau, mur de soutènement, enrobé...

AGRICULTURE BOIS FORETS

Les chablis, pour un volume de 41,57 m3 de qualité médiocre ont rapporté 1200 €

Les bois renversés dans la parcelle N°4 soit 240 m3 ont été exploités et vendus à la scierie Renaud.

Les bois bostryches, sur le sentier du lac : 40 m3 seront traités fin juin.

Feuillus : proposition de M. LAMBERT retenue pour 22m3 à 30€ le m3.

EDUCATION CULTURE LIEN SOCIAL

Comité de pilotage ADMR : l'effectif du périscolaire en augmentation, surtout à midi ;

Organisation sera revue par le Comité de pilotage : 2 services, responsabilisation des enfants et des parents, formation des animatrices.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Les travaux de réalisation de la station de chloration aux Grangettes sont en cours.

Résidence Séverine : problème récurrent de surconsommation d'eau potable dû à un branchement parasite très ancien, au 4 rue du Port. Depuis 2010, elle est estimée à 776 m3 et facturée en double.

Un arrangement amiable est en cours avec le Syndic de copropriété.

FETES ANIMATIONS CEREMONIES MANIFESTATIONS

Journée sans voiture du 16 juin - Triathlon du 30 juin : une information a été distribuée dans les boites aux lettres.

Réception officielle des travaux de l'église : samedi 14 septembre à 16 h ; messe dimanche 15 septembre, à 10 h30.

QUESTIONS DIVERSES

Enquête statistique sur l'emploi le chômage et l'inactivité réalisées par INSEE du 17/06/19 au 06/07/19.

Un recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Ambroisie : référent recommandé

Journées Hydravion, modèle réduit, les 22 et 23 juin au camping.

Manœuvres militaires : du 23 juin au 28 juin sur tout le secteur

Opération brioche ADAPEI : vente de 70 brioches sur la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05.

Le Maire, Patrick LIEGEON.

